



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E47516

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2027

ÉDITÉ LE

29/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/07/1989

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 09/01/2023  
15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 351 392 725 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5421479

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000021640246004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000021640246004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : CHARPENTES MENUISERIES ARNOU

ROUTE DE LA GAUBRETIERE  
RTE DE LA GAUBRETIERE  
85130 TIFFAUGES

Téléphone : 02 51 65 72 40

Fax :

Portable : 06 07 30 98 37

Site Internet : <http://www.charpente-menuiserie-arnou.fr>

E-mail : [menuiserie@cmarnou.com](mailto:menuiserie@cmarnou.com)

Responsabilité légale :

ARNOU FLORIAN GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier)	29/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	29/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	29/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.